

Célia Blauel dévoile un plan de prévention du bruit dans l'environnement

Mardi 10 mars à 11h, Boulevard périphérique (12e)

Célia Blauel dévoilera mardi le plan parisien de prévention du bruit dans l'environnement, à l'occasion d'un déplacement consacré aux enrobés phoniques du boulevard périphérique, aux côtés de Christophe Najdovski.

L'Exécutif parisien s'est fixé pour priorité l'amélioration du cadre de vie des Parisiens qui résident aux abords du boulevard périphérique. Depuis un an, la baisse de la vitesse sur cet axe majeur de circulation a permis une baisse réelle du bruit émis. Le périphérique est aussi progressivement équipé d'un enrobé phonique : 10% de sa surface sont déjà recouverts, un chiffre qui sera porté à 30% d'ici la fin de l'année 2015, ce qui représentera 80% des zones habitées.

Célia Blauel et Christophe Najdovski, adjoints à la Maire, se rendront mardi aux abords du périphérique pour évaluer les différences de bruits émis par la circulation, selon le type d'enrobés en place. Entourés des services de la Ville, ils mesureront avec un sonomètre le niveau de décibels de part et d'autre du pont de l'avenue Courteline, puis visiteront deux stations de mesures du bruit.

Célia Blauel présentera à cette occasion les grandes lignes du plan de prévention du bruit dans l'environnement, qui vise à renforcer l'action de Paris en la matière et qu'elle soumettra au Conseil de Paris le 16 mars prochain.

Déroulé

- 11h** Avenue Courteline, pont sur le boulevard périphérique.
Constat du niveau de bruit côté enrobé classique
Constat du niveau de bruit côté enrobé phonique
Présentation des actions réalisées par la ville.
- 11h40** Trajet vers les stations Bruitparif de la Porte de Vincennes (500m).
Stations de surveillance Bruitparif

Personnalités présentes :

- Célia Blauel, adjointe à la Maire en charge de l'environnement
- Christophe Najdovski, adjoint à la Maire en charge des transports

Date et lieu :

Mardi 10 mars à 11h, angle de l'avenue Courteline et de la porte de Saint Mandé (12e)